



SEJOUR DANS LE HAUT-DOUBS POUR LES ACTIFS RETRAITES

DU 8 AU 15 SEPTEMBRE 2019

MUSEE DES MAISONS COMTOISES A NANCRAY



En tant que présidente de l'URASCE Bourgogne-Franche-Comté, je vous souhaite la bienvenue dans notre région au nom de tous ses bénévoles et pour la seconde fois, je suis ravie de vous accueillir dans ce cadre magnifique.

Vous allez séjourner, pendant une semaine, dans le département du Doubs et plus spécialement dans le Haut-Doubs, territoire aux multiples facettes situé à l'extrémité Est du département, à la frontière Franco-Suisse.

C'est une terre d'authenticité qui se présente à vous. Authenticité par ses paysages verdoyants, ses forêts majestueuses, ses fermes comtoises, son savoir-faire artisanal, ses sites remarquables (cirque de Consolation, saut du Doubs...), sa gastronomie et ses habitants heureux de vous accueillir.

Territoire qui a vu naître aussi de nombreux personnages, **Gustave Courbet**, peintre que l'on ne présente plus, **Edgar Faure**, homme politique qui fut également maire de Pontarlier, **Xavier Marmier**, écrivain et grand voyageur, **Toussaint Louverture**, ancien esclave noir d'Haïti qui a conduit son peuple à la liberté avant d'être enfermé au château de Joux, **Hubert-Félix Thiéfaine**, chanteur né à Dole, **Guillaume Aldebert**, chanteur né à Besançon, etc etc

Parcourir notre territoire en bus, quelle que soit la saison, vous fera découvrir un patrimoine rural préservé, dans lequel les sites culturels (églises, chapelles, fontaines) valent le détour, sans oublier son patrimoine industriel horlogère qui a fait la renommée de cette région.

Nous saurons vous faire déguster nos spécialités régionales, en particulier saucisse de Morteau, comté et croûte aux morilles, ses alcools anisés, etc.

L'équipe organisatrice de l'URASCE Bourgogne-Franche-Comté ainsi que les animateurs du centre Evasion-Tonic de Villers-le-Lac seront à votre disposition pour que ce séjour vous soit le plus agréable possible dans la convivialité, l'amitié et en toute simplicité.

Bon séjour parmi nous

Pascale SALET

Tu sais que tu viens de la Franche-Comté...

Quand les autres se foutent de ton accent dont tu es si fier !

Quand pour toi l'hiver dure de novembre à mai !

Quand tu dégustes un délicieux roesti-saucisse-salade !

Quand tu bois du Pont*, et pas du Ricard

**l'absinthe, Le « Pontarlier-Anis » ou « Pont » (Pontarlier (apéritif))*



PROGRAMME DU SEJOUR

Dimanche 8 septembre 2019

Accueil des vacanciers au centre de vacances « Evasion Tonique » sur les hauteurs VILLERS le LAC, en fin d'après-midi (17h).
Installation et apéritif de bienvenue.

Adresse postal 9, rue des Vergers 25130 Villers le Lac.
Site web : www.evasiontonique.com

Dîner et présentation de la journée du lundi

lun. 9 septembre 2019

Matin :

Découverte guidée de VILLERS le LAC
Au coeur du pays horloger, dans le Massif du Jura, Villers-le-Lac s'étend de 750 à 1 283 mètres d'altitude,



Le repas de midi sera pris au centre de vacances.



Après-midi : Cirque de Consolation

Reculée spectaculaire enfoncée dans le calcaire d'où s'échappent plusieurs résurgences dont celle du Lançot, haute de 47 mètres.

Dans le parc attenant, la flore est exceptionnelle : on y dénombre pas moins de 600 plantes différentes.

Depuis la roche du prêtre, un belvédère situé à 850 m d'altitude, la vue s'étend sur le canyon

Retour centre de vacances – dîner et soirée animée

Mar. 10 septembre 2019

Matin :

Les maisons comtoises de Nancray sont un écomusée de plein air sur 15 hectares fondé en 1988.

Une trentaine de maisons rurales typiques de Franche-Comté ont été reconstruites à l'identique.



Déjeuner au restaurant des maisons comtoises



Après-midi :

Visite de la citadelle de Besançon.
Montée en petit train à la citadelle et ballade en ville

Chef-d'œuvre de Vauban inscrit au **Patrimoine mondial de l'UNESCO**, remarquable exemple de **l'architecture militaire du XVIIe siècle** s'étendant sur près de 12 hectares, la Citadelle de Besançon est considérée comme l'une des plus belles de France. Surplombant de plus de 100 mètres la vieille ville de la capitale comtoise enserrée dans un méandre de la rivière Doubs, elle offre **depuis ses remparts des panoramas spectaculaires.**

Retour centre de vacances – dîner et **soirée jeux**

Merc. 11 septembre 2019

Matin

Départ pour la Suisse

Visite du musée des automates et boîtes à musique.

Le musée Baud se consacre aux automates d'art.



Déjeuner au restaurant à Pontarlier

Après-midi

A Pontarlier, visite de la distillerie.

Au pays de l'absinthe, une des dernières distilleries artisanale avec ses alambics et des foudres centenaires.

Dégustation



Soirée Franc-comtois avec conteur

Jeu. 12 septembre 2019

Matin

Visite à Montlebon d'un artisan du bois



Repas au centre de vacances

Après-midi :

Visite du tuyé du papy Gaby
Le Tuyé du Papy Gaby est le plus impressionnant tuyé (cheminée fumoir) du Haut-Doubs



Et surprise !

Retour centre de vacances – dîner et soirée jeux

Vend. 13 septembre 2019

Matin :

Visite de la fromagerie des Suchaux et dégustation.

Possibilité de faire vos provisions !



Vous découvrirez la fabrication du fameux COMTE et l'histoire des coopératives fromagères.



Arrêt à la chocolaterie KLAUS à Morteau

La culture, ce n'est pas comme la confiture mais comme le chocolat : une gourmandise qui se déguste par plaisir et se partage entre amis !



Déjeuner au centre de vacances

Après-midi :



Croisière en bateau sur le Doubs pour découvrir la chute spectaculaire de 27 mètres du Saut du Doubs, classé grand site national.

Vous appréciez l'exceptionnelle beauté des hautes falaises abruptes et sauvages des gorges du Doubs. Vous naviguerez pendant deux heures sur les eaux frontières franco-suisse au coeur des canyons

Dîner et soirée jeux

samedi 14 septembre 2019

Matin

Balade en calèches à la découverte du belvédère des Taillards

Point de vue offrant une vue magnifique sur les méandres du Doubs



Déjeuner au centre de vacances

Après-midi

Départ pour la Suisse.

Visite de la ville de la Chaux de Fonds, classée au patrimoine mondiale de l'UNESCO
Ville natale de Le Corbusier.
Pendant plus de 100 ans elle a été le centre mondial de l'horlogerie



Retour centre de vacances – dîner et **soirée jeux**

DIMANCHE 15 SEPTEMBRE

Départ après le petit déjeuner

...**BON RETOUR**

Et remplies de beaux souvenirs !

Nous sommes bouclées



Il est venu le temps des « Au-Revoir » et de se dire à l'année prochaine pour de nouvelles aventures à travers la France.

C'est la deuxième année que nous vous accueillons dans notre belle région : verte l'été, blanche en hiver et nuancée de belles couleurs tout long de l'année

Recommandations

Ce séjour est ouvert en priorité aux personnes inscrites et non retenues faute de place lors du séjour 2018

Durant le séjour, les participants n'auront pas besoin de leur véhicule.

Ils seront pris en charge à 100 % par un **accompagnateur du centre de vacances pendant tout le séjour et toutes les visites.**

Un (e) référent (e) de l'URASCE BFC sera également présent (e) pendant cette semaine

Des surprises vous attendent également !!!! chut !!!!!

N'oubliez pas votre carte d'identité ou passeport

L'HEBERGEMENT

Vous séjournerez dans le bâtiment principal ou bien dans des pavillons de plain-pied, en toute convivialité.

Evasion tonique vous propose :

- 22 chambres à 2 lits ou familiales avec balcon dans le bâtiment principal toutes équipées (salle de bain individuelle),
- 48 chambres à 2 lits ou familiales dans trois pavillons (certaines bénéficient d'une terrasse), équipées d'une salle de bain individuelle ;
- Possibilité chambre individuelle avec supplément
- **3 chambres pour personnes à mobilité réduite.**
- Serviettes de toilette fournies,
- Ménage de départ effectué par nos soins,
- Piscine couverte et chauffée en libre accès,
- Terrasse solarium sur la piscine avec vue panoramique,
- Bar, salon, bibliothèque,
- Terrain de volley, terrain de pétanque,
- Billard, baby-foot, ping-pong,
- Salle tv, jeux vidéo
- WIFI



Petit-déjeuner en buffet

Les repas du soir seront pris sur place.

- Buffet d'entrées et service à table
- Certains soirs, repas à thème en formule buffet
- Repas régionaux plusieurs fois pendant le séjour

Les repas du midi seront pris sur place ou consommés dans divers restaurants suivant le programme

Régimes alimentaires sur réservation.

Vous profiterez d'une vue imprenable sur le Val de Morteau depuis la terrasse où vous pourrez respirer l'air vivifiant de nos montagnes ! .

POUR SE RENDRE A VILLERS LE LAC

Par la route :

A 60 kms de Besançon

A 40 kms de Pontarlier

A 30 kms de Neuchâtel (Suisse)

Par le train :

A 6 kms : Gare SNCF de Morteau

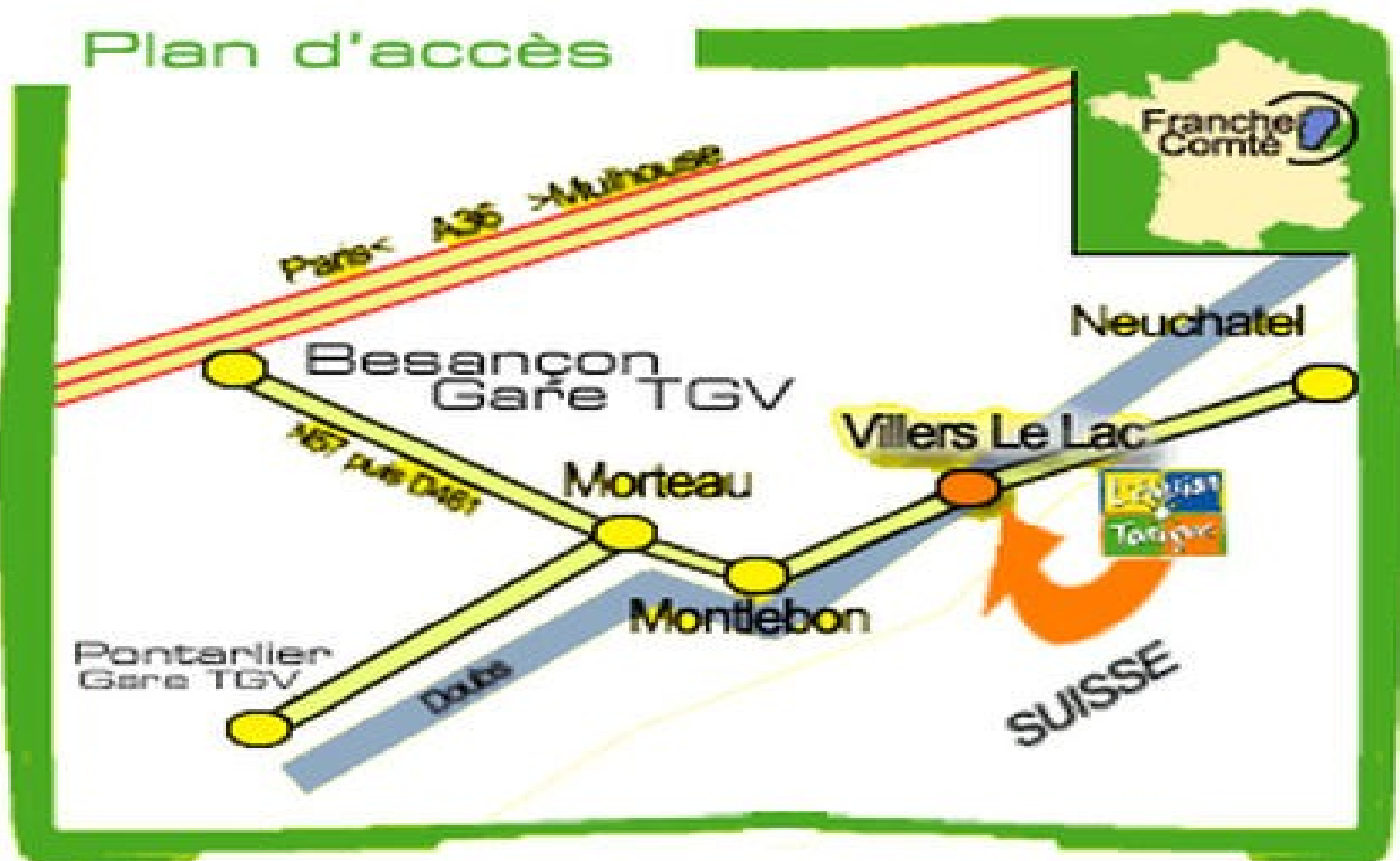
A 40 kms : Gare TGV de Pontarlier

Village Club l'Evasion Tonique – 9 rue des Vergers 25130 VILLERS LE LAC

Tél. : 03 81 68 02 89

e-mail : clubevasion@wanadoo.fr

www.evasiontonique.com



Fiche d'inscription
A RETOURNER AVANT LE 15 FEVRIER 2019

SE MUNIR D'UNE PIECE D'IDENTITE A JOUR

ASCE : Nom : Prénom : Adresse du domicile :	Région : Téléphone fixe: Téléphone portable : Adresse mail :
NOM ET PRENOM de la deuxième personne	

Intolérance alimentaire (1) OUI – NON Si oui laquelle :
Personne à mobilité réduite (1) OUI – NON Si oui préciser SVP :
 Accepteriez-vous de partager votre chambre avec une autre personne OUI – NON
 Si oui, pouvez-vous la nommer (nom, prénom et n° ASCE)

Forfait du dimanche 8 septembre (dîner) au dimanche 15 septembre (petit-déjeuner) 2019

Type de chambre	Tarif/pers	Nbre de personnes
Chambre double (1 lit 2 places)	650 €	
Chambre twin (2 lits à 1 place)	650 €	
Chambre single (chambre seule)	750 €	
Chambre pour personne à mobilité réduite (3 chambres)	650 €	

Paiement : (règlement possible en plusieurs fois selon les modalités suivantes)

- **200 €** lors de l'inscription + **100 € en cas de chambre individuelle**
- **150 €** expédiés avant le 30 avril 2019
- **150 €** expédiés avant le 30 mai 2019
- **150 €** expédiés avant le 30 juin 2019

Vous pouvez également régler la totalité de l'inscription avant le **15 MARS 2019**

Le règlement peut se faire par chèque bancaire à l'ordre de l'ASCE 39 ou par chèques-vacances adressés par lettre recommandée à ASCE 39-DDT 39, 4, rue du curé Marion , 39000 LONS le SAUNIER

Moyen de transport (2)

Voiture : Train (gare SNCF Morteau) :

Horaires d'arrivée : date : heure **départ** : date : heure :

Je soussigné (e), déclare avoir pris connaissance des conditions générales en page 2 de la fiche d'inscription et déclare en accepter le contenu sans restriction.

Fait à....., le

Signature du titulaire de la fiche d'inscription

Cachet de l'ASCE et signature
du (de la) président (e)

(1) rayez la mention inutile

(2) cochez la case correspondante

A retourner par courrier à l'ASCE 39-DDT 39
Jeanne BOTTAGISI : 0683316652
4, rue du curé Marion 39000 LONS LE SAUNIER
 Au plus tard le **15 février 2019**
 Accompagnée du règlement et
 visé par le président de votre ASCE.
 Toute réservation parvenue après cette date
 sera étudiée ne fonction des disponibilités
 de l'hébergement

RECAPITULATIF DES PRESTATIONS

50 personnes maximum

SE MUNIR D'UNE PIECE D'IDENTITE A JOUR

PRIX PAR PERSONNE : 650 € pour 8 jours 7 nuits

Ce tarif comprend :

- un cocktail de bienvenue
- pension complète du dîner du premier jour au petit-déjeuner du dernier jour
- vin et café au déjeuner, vin au dîner
- **départ avec panier repas**
- hébergement en chambres doubles équipées de sanitaire privé
- serviettes de toilette fournies
- un accompagnateur pour toutes les visites du programme
- soirées animées
- entrées des visites et dégustations
- restaurant du programme
- frais d'adhésion à l'association « Evasion Tonique »
- accès à la piscine couverte et chauffée mais non surveillée
- ménage de fin de séjour,
- taxe de séjour
- transport en car grand tourisme
- **assurance annulation et rapatriement** (3,5 % du coût total du séjour)
- un cadeau de bienvenue offert par Evasion-Tonique à chaque participant
- pourboires chauffeur-guide-personnels de service
- WIFI
- télévision

Ce tarif ne comprend pas :

- le supplément chambre individuelle : 100 €/personne

SEJOUR ACTIFS-RETRAITES DU 8 AU 15 SEPTEMBRE 2019
LE HAUT-DOUBS
50 PARTICIPANTS MAXIMUM

CONDITIONS GENERALES DE L'INSCRIPTION

ARTICLE 0 – Ce séjour est réservé prioritairement aux retraités accompagnés de leur conjoint, concubin.

ARTICLE 1 – Responsabilité des présidents

Tous les participants sont placés sous la responsabilité du président de l'association d'appartenance. Tout manquement est passible de sanctions définies par la commission de discipline fédérale ;

ARTICLE 2 – Obligation des participants

Les participants doivent avoir une tenue correcte en tous lieux et en toutes circonstances (visites des sites, musées, durant le transport, etc.) pendant toute la durée du séjour. En cas de détérioration de matériel, les frais sont à la charge des auteurs ou de l'association qu'ils représentent.

ARTICLE 3 – Assurances et couvertures des risques

La FNASCE est titulaire d'un contrat « Responsabilité Civile » couvrant tous les sinistres pouvant survenir à l'occasion de la manifestation et dont la responsabilité pourrait lui être imputée. Les participants sont couverts en « individuel accident » dans la limite des garanties prévues par le contrat. Ces garanties sont liées automatiquement à la carte d'adhérent de l'ASCE.

La FNASCE organisatrice décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou détérioration d'objets personnels.

RAPPEL : le contrat ne couvre pas les biens appartenant ou confiés à l'adhérent.

ARTICLE 4 – Droit à l'image

Chaque participant accorde à la FNASCE la permission d'utiliser les photographies ou les images le concernant prises pendant la durée du séjour, dès lors qu'elles sont prises dans le cadre des visites.

ARTICLE 5 – Inscription - Réservation

Toute inscription **non accompagnée du règlement** et non **signé du président de l'ASCE** dont dépend le candidat ne pourra être prise en compte. Toute modification de réservation non confirmée par courrier, ou courriel ne pourra être validée.

RAPPEL : tout participant doit être munie d'une pièce d'identité à jour.

ARTICLE 6 – Annulation – Désistement

Annulation du séjour : toute annulation devra être signifiée par écrit à **l'ASCE 39 par lettre recommandée avec AR et être accompagnée d'un justificatif.**

→ plus de 60 jours avant la date du séjour, il sera retenu 10 % du montant du séjour

→ entre 60 et 30 jours, il sera retenu 25 % du montant du séjour

→ entre 30 et 15 jours, il sera retenu 50 % du montant du séjour

→ moins de 15 jours aucun remboursement ne sera possible, y compris en cas de force majeure.

Des frais de dossier seront systématiquement retenus pour toute annulation

ARTICLE 7 – Acceptation du règlement

Par le seul fait de son inscription, tout participant adhère sans restriction aux conditions générales et accepte toutes les décisions des organisateurs pour les cas qui n'y seraient pas mentionnées.

ARTICLE 8 – Nombre de personnes du groupe

Le groupe ne pourra excéder **50 personnes**

ARTICLE 9 – Programme

Le programme prévisionnel pourra être modifié pour des raisons d'organisation, de météo ou de sécurité.

Article 10 – Droits à l'image

Je soussigné (e) autorise l'URASCE Bourgogne-Franche-Comté à publier les photographie prise de ma personne au cours de mon séjour dans le Haut-Doubs.

Ces images pourront être diffusées sur le site de l'URASCE BFC et de la FNASCE (www.fnasce.org)

Lu et approuvé, le

Signature